

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 26 novembre 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 26 novembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 2 p. (74r, 75v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 26 novembre 1875, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48675>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 novembre 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin remet à son fils Émile un billet pour que monsieur François puisse faire l'envoi de brochures. Il lui annonce que le trépan du sondage [de la Nièvre] est débloqué. Sur les élections législatives. Les renseignements fournis par Émile et par Alphonse Grebel sur l'état de l'opinion incitent à la prudence. « Il ne faut pas chercher à faire croire que je sois excessivement désireux d'être député ; il ne faut

pas faire croire davantage que je ne veux pas l'être, mais il faut éviter de faire de la correspondance à ce sujet. » Il lui rappelle qu'il a besoin d'obtenir des adresses supplémentaires des républicains ou des hommes intelligents dans les grandes communes, mais ne souhaite pas qu'on écrive au *Courrier* pour avoir communication de la liste des électeurs car « je ne me sens pas assez de penchant à la lutte électorale pour considérer que cette liste me soit nécessaire ». Il lui annonce que va commencer le jour même le débat définitif sur la forme du scrutin et que les conséquences de la loi électorale pourront ainsi être jugées. « Il me semble qu'il existe un grand état d'atonie dans l'esprit public. Je ne serais pas surpris que les petits livres que j'ai publiés au lieu de favoriser ma candidature pourraient être une cause d'exclusion pour moi. Le monde s'assimile la vérité petit à petit, mais il n'est pas toujours content de ceux qui la lui disent. À côté des quelques rares esprits qui comprennent, la grande masse est flottante et incertaine, elle se laisse entraîner par les faiseurs sans conviction. »

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Élections](#), [Livres](#), [Propagande](#)

Personnes citées

- [Duplaquet \[monsieur\]](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Œuvres citées[Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire, Laon, 1865-](#)

Événements cités[Élections législatives \(20 février et 5 mars 1876, France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Versailles 26. 9^{bre} 47

Mon cher Emile,

J'ai bien reçu toutes
tes lettres.

Permetts à François le
bullet ci-joint pour qu'il
fasse l'envoi des livres
en question.

Le trépan est enfon-
cée, et le travail de
bordage recommence.

En raison des renseigne-
ments que tu me donnes
ainsi que M. Grebet sur
l'état de l'opinion au sujet
des candidatures prochaines,
il me paraît utile d'agir
avec prudence et de tâcher
de bien comprendre les

dispositions des élec-
teurs dans ma cir-

conscription.

Il ne faut pas chercher à
faire croire que je sois arden-
tement désireux d'être député,
et ne faut pas faire croire
davantage que je ne veuille pas
l'être, mais il faut éviter
de faire de la correspondance
à ce sujet. En me dis que
Duplaquet écrit à ce propos,
je préférerais que les rensei-
gnements soient pris sans
correspondance.

Nous ne pas oublier qu'il
serait nécessaire d'avoir des
adresses de plus dans les
grandes communes.

Qu'on se demande comment
tu pourras te faire l'idée des

électeurs "au courrier"
je ne me sens pas assez
de penchant à la lutte
électorale pour considérer
que cette liste me soit
nécessaire.

J'ai surtout besoin d'avoir
les adresses républicaines ou
au moins celles des hommes
intelligents de chaque commune.
Car la distribution que je
fais en ce moment si elle
ne sert pas à ma candida-
ture, elle servira au moins
la cause républicaine et à
combattre le bonapartisme.
Aussi je te prie de tenir
compte que prochainement
dans quelque temps je
pourrai demander d'envoyer
un certain nombre de
volontaires dans d'autres
circonscriptions du dépar-
tement.

C'est du reste aujourd'hui
que va avoir lieu le débat
définitif sur la forme
du scrutin. On sera donc
fixé sur les conséquences
de la loi électorale.

Il me semble qu'il existe
un grand état d'atonie dans
l'esprit public. Je ne serais
pas surpris que les petits li-
vres que j'ai publiés au lieu de
servir à favoriser ma candi-
dature pourraient être une
cause d'exclusion pour moi.
Le monde s'assimile la vérité
petit à petit, mais il n'est
pas toujours content de ceux
qui la lui disent.

A côté des quelques rares
esprits qui comprennent, la
grande masse est flottante
et incertaine, elle se laisse
entraîner par les passions
sans conviction.

Bien à toi

Durand
Gouin